



HAL
open science

L'ajout et la problématique appositive - Détachement, espace phrastique, contextualité

Franck Neveu

► **To cite this version:**

Franck Neveu. L'ajout et la problématique appositive - Détachement, espace phrastique, contextualité. Journées d'étude - Figures d'ajout : phrase, texte, écriture, Jun 1999, Paris, France. pp.111-122. hal-00012542

HAL Id: hal-00012542

<https://hal.science/hal-00012542>

Submitted on 26 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ajout et la problématique appositive - Détachement, espace phrastique, contextualité

L'*ajout*, au moins dans son existence conceptuelle, présuppose une antériorité. En cela, il peut être rapproché du prédicat second, qui est soumis à l'existence d'une prédication de rang supérieur, qui exprime un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase, en dépit de son apparente intégration syntaxique (voir entre autres Mélis, 1988, et Furukawa, 1996), et qui décrit aujourd'hui un des modes de fonctionnement du système appositif (Forsgren ; 1991, Neveu, 1998, 2000a, 2000b). *Ajouter*, dans cette perspective, ce n'est pas tant *accroître*, dire *en plus*, que révéler l'existence d'un énoncé comme base, c'est-à-dire comme matrice, comme primitif formel et sémantique, et manifester par conséquent la présomption de l'incomplétude informationnelle de cette base. Ainsi, la problématique appositive rencontre-t-elle inévitablement la notion d'*ajout*. On tentera donc d'évaluer la pertinence de cette notion à la lumière de la problématique appositive, en traitant plus particulièrement la question de la place du détachement dans l'énoncé, et en considérant le problème des niveaux de l'analyse linguistique posé par ces constructions. Il s'agira également de voir si à la secondarité formelle de l'ajout correspond une secondarité sémantique et pragmatique.

1. L'ajout dans la formation de la notion d'apposition

Les nombreuses étapes de la grammatisation de l'apposition font ressortir le fait que l'*ajout* a longtemps été tenu pour un critère descriptif de première importance, voire pour un critère définitoire de la notion, et cela quelle qu'ait pu être au cours de l'histoire sa formulation métalinguistique (*ajout*, *adjonction*, *addition*, etc.)¹. Il suffit de rappeler par exemple le qualificatif d'*adjuncta* que les grammairiens latins des IV^e et

¹ Pour une étude historique de la notion d'apposition, voir Neveu (1998, p. 15-62, et 2000a).

V^e siècles² appliquent déjà à l'apposition (*appositio*), définie comme une construction marquée par l'identité casuelle des constituants, et formée d'un syntagme en appui à un support nominal ou pronominal, dont le sens se trouve ainsi complété ou déterminé.

Bien sûr les tours visés présentent dès cette époque une configuration très hétérogène. Et c'est un trait récurrent des grammaires de la latinité mais aussi des typologies médiévales des figures de construction, comme l'a montré Bernard Colombat (1993), que d'associer à l'opération d'adjonction syntaxique et sémantique manifestée par la figure de l'*appositio* tout à la fois des structures conjointes et des structures disjointes. Ce que dès le XIII^e siècle (par exemple chez Roger Bacon, 1214-1292, *Summa Grammatica*) on appellera de manière très explicite l'apposition « immédiate », *appositio immediata* (ex. *animal homo*, « l'animal homme »), et l'apposition « médiate », *appositio mediata* (ex. *Homo currit, verbi gratia, Sor*, « un homme court, par exemple Socrate »)³. L'absence de perspectives cohérentes et stables à cette époque sur les faits d'expansion et de complémentation, de détermination et de caractérisation, explique de tels regroupements, qui ont constitué un héritage grammatical des plus embarrassants et des plus durables, puisqu'avec quelques variantes il sévit encore de nos jours dans les grammaires scolaires.

On peut noter à cet égard que les incohérences de la catégorie de l'apposition ne sont pas à imputer à la frénésie d'étiquetage fonctionnel de la grammaire de la seconde moitié du XIX^e siècle, comme l'a soutenu André Chervel. Elles sont bien antérieures, et témoignent non pas de la pression des Institutions sur la métalangue, mais bien d'un problème linguistique majeur dont la recherche actuelle tarde encore à donner des éléments d'explication satisfaisants. Toujours est-il que jusqu'au XVI^e siècle on trouvera intégrés à la typologie des fonctions sémantiques de l'*appositio* des items aussi difficilement conciliables que la restriction sémantique d'un support actanciel (ex.

² Par exemple Charisius (*Grammatica Latina*, IV^e siècle) qui présente l'apposition comme une espèce de l'antonomase, ou Priscien (*Institutions Grammaticales*, fin V^e/début VI^e siècle). Voir Irène Rosier (1988), Marc Baratin (1989), Bernard Colombat (1993).

³ Les exemples latins et leur traduction sont empruntés à Colombat (1993, p. 77-78).

animal homo currit, « l'animal homme court ») et l'attribution d'une propriété accessoire (ex. *Caesar uir magno ingenio*, « César, homme de grand esprit »).

On comprend sans doute mieux le développement que connaîtra dans la grammaire latine et française ce dernier type de construction (la construction disjointe) si l'on se rappelle que la structure appositive peut être également désignée dès la latinité par le terme grec d'*epexegetis*, c'est-à-dire « explication ajoutée »⁴. Cette figure de construction, d'usage assez limité, connaîtra des emplois différents au cours de l'histoire. On la retrouve par exemple au XX^e siècle chez Charles Bally, dans *Linguistique générale et linguistique française* (§ 75), qui la convoque pour désigner l'adjonction en fin de phrase d'un monorhème prépositionnel destiné à compléter, à expliquer après coup un premier énoncé. Il propose l'exemple suivant : *Venez chez moi demain, à cinq heures*. Mais dès le XVI^e siècle, chez Thomas Linacre (*De emendata structura Latini sermonis libri sex*, 1524), ou au XVII^e siècle chez Vossius (*Aristarchus siue de arte grammatica libri septem*, 1662) on rappelle systématiquement que l'*appositio* est l'équivalent latin de l'*epexegetis*, ce qui tend à stabiliser le commentaire sémantique des constructions mais aussi à accroître le champ d'application de la notion. Dans le domaine français, c'est sans doute dans *La Logique ou l'art de penser*, au chapitre des termes complexes (chap. VIII, première partie), que l'on rencontre les développements les plus pertinents sur ces constructions bien que la notion n'y soit jamais nommée. Arnauld et Nicole y développent, on le sait, des commentaires sur l'addition déterminative et sur l'addition explicative, laquelle est illustrée par des segments appositifs, propositionnels ou syntagmatiques, et définie comme une addition qui « ne fait que développer, ou ce qui était enfermé dans la compréhension de l'idée du premier terme, ou du moins ce qui lui convient comme un de ses accidents ».

De cette analyse de l'addition par explication sortira au siècle suivant la description sémantique des expansions accessoires du SN et donc de l'apposition. Tout d'abord la catégorie de l'*adjonctif*, dernier item du système fonctionnel à sept entrées élaboré par

⁴ Le terme d'*epexegetis* est attesté chez Servius (V^e siècle), dans ses commentaires de l'*Enéide* (1, 12).

l'abbé Girard en 1747 dans *Les Vrais Principes de la langue française*, catégorie présentée comme étant « ce qui est mis par addition, pour appuyer sur la chose ou pour énoncer le mouvement d'âme ». Les faits syntaxiques variés que recouvre l'*adjectif* (apostrophe, proposition incise, apposition) ont en commun pour l'abbé Girard de n'être pas essentiels au sens de la phrase, d'être mobiles et de créer une rupture dans la chaîne phonique. Mais comme dans *La Logique ou l'art de penser*, la notion d'apposition n'a aucune existence dans la métalangue de l'abbé Girard, et c'est Du Marsais qui en propose une des toutes premières définitions dans la grammaire française, entérinant ainsi la grammatisation de l'apposition :

Apposition, s. f., *Grammaire*, figure de construction, qu'on appelle en latin [*sic*] *epexegetis* [...]. On dit communément que l'*apposition* consiste à mettre deux ou plusieurs substantifs de suite au même cas, sans les joindre par aucun terme copulatif, c'est-à-dire, ni par une conjonction, ni par une préposition [...]. J'aime donc mieux dire que l'*apposition* consiste à mettre ensemble, sans conjonction deux noms, dont l'un est un nom propre, et l'autre un nom appellatif, en sorte que ce dernier est pris adjectivement, et est le qualificatif de l'autre, comme on le voit par les exemples : *ardebat Alexim, delicias domini ; urbs Roma*, c'est-à-dire, *Roma quae est urbs : Flandre, théâtre sanglant*, etc., c'est-à-dire, qui est le théâtre sanglant, etc. ainsi le *rapport d'identité* est la raison de l'*apposition* (Du Marsais, 1729-1756, p. 238).

Définition qui développe la notion de qualification adjectivale du terme apposé et celle de concordance morphosyntaxique et référentielle entre les constituants de la construction.

Enfin, on peut estimer que la période d'installation de la notion dans la grammaire française se termine avec Beauzée et Fontanier, à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles:

C'est, je crois, une figure de syntaxe, relative à la plénitude, qui consiste à joindre à un nom, sous les lois de la concordance [...], un autre nom ou un adjectif avec

les dépendances convenables, de manière que cette addition n'ajoute au premier nom qu'un sens accessoire purement explicatif, dont la suppression ne puisse nuire au sens principal (Beauzée, 1782, p. 220-221).

L'Apposition est un complément purement explicatif et accidentel en un ou plusieurs mots, ajouté sans conjonction ou sans conjonctif à un nom propre ou commun ou à un pronom personnel, et qui s'en détache par l'espèce de séparation que nous indiquons dans l'écriture par la virgule. Dumarsais avait cru que les noms propres seuls pouvaient recevoir l'Apposition ; mais Beauzée a prouvé que les noms communs pouvaient la recevoir comme les noms propres ; il a prouvé aussi, contre l'opinion commune, que non seulement les noms propres ou communs, mais même les adjectifs pouvaient être mis en Apposition (Fontanier, 1821-1830, p. 296-297).

On observe que la définition sémantique du mécanisme d'ajout appositif se stabilise autour de la notion d'addition à la prédication principale d'un sens accessoire purement explicatif. Cette définition, en dépit de l'évolution des typologies, servira de base aux descriptions de l'apposition dans la grammaire à visée pédagogique.

Si l'on veut résumer cette approche de l'ajout appositif durant la longue période de constitution de la notion, qui s'étend pour l'essentiel, du IV^e siècle à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles c'est en termes syntaxiques et sémantiques qu'il convient de le faire, puisque ce qui ressort de ces descriptions c'est d'une part la constatation de l'existence de groupes périphériques à la structure argumentale de l'énoncé, groupes susceptibles d'entretenir une relation de coréférence avec leur appui nominal ou pronominal, et d'autre part l'inaptitude du segment appositif à modifier les conditions de vérité de la prédication d'ancrage. Apparaît donc clairement toute l'importance de l'opération d'adjonction dans la problématique appositive. Pour autant la très grande approximation de ces définitions ne peut en aucune manière fournir des informations sur la structure des constructions ni même sur leur fonctionnement discursif. Si l'on écarte de l'étude les syntagmes binominaux (N₁N₂ : *l'écrivain Sartre*, N₁ de N₂ : *la*

ville de Pontoise) que la tradition grammaticale associe à tort à la catégorie appositive, puisque le segment (*de*) N_2 relève du mécanisme déterminatif de l'épithèse (voir entre autres, sur ce point diversement traité, Neveu, 1998, 2000a et b), on doit s'interroger, en raison des relations privilégiées qui s'établissent entre l'ajout et la construction détachée, (i) d'une part sur le mode de détachement du système appositif et sur les problèmes référentiels qu'il engendre, (ii) d'autre part sur la valeur prétendument accessoire du segment ajouté, (iii) enfin, sur la réalité factuelle du processus d'adjonction de forme et de sens dans le cas du détachement frontal.

2. Fonctionnement de l'ajout dans le système appositif

2.1. Ajout et frontalité

On notera tout d'abord que la notion d'ajout telle qu'elle semble se profiler dans les définitions qui viennent d'être rappelées ne permet pas de rendre compte de la complexité et de la dynamique du système appositif, dans la mesure où elle tend à isoler dans l'analyse le segment apport, qui forme le constituant détaché du système. C'est d'ailleurs là un trait tout à fait récurrent des études de l'apposition. Expliquer l'apposition par la notion d'ajout pose le problème du niveau informationnel du segment ajouté, qui, dans la perspective sémantique des définitions précédentes, semble *a priori* crédité d'un degré élevé d'informativité, puisqu'il introduit dans l'énoncé un surcroît d'information. On en vient donc à postuler la nécessaire rhématisation de tout segment appositif détaché en dehors même des faits de positionnement des tours dans l'espace phrastique, faits de positionnement dont on sait par ailleurs qu'ils sont essentiellement déterminés, au plan global, par l'organisation générale du discours. Il y a donc là une difficulté majeure, tout particulièrement pour ce qui concerne les constructions frontales. On peut d'ores et déjà considérer que le problème central de la « catégorie » d'ajout est celui de la situation de son point d'insertion. Puisque l'ajout est une greffe, ses positions naturelles, dans un cadre linéaire, sont la position intrasyntagmatique ou intrapredicative et la position de clôture (en fin de phrase ou fin d'ensemble propositionnel). Mais il semble difficile de lui ouvrir la position frontale,

laquelle implique formellement une base non encore réalisée. Quant à son degré d'informativité présumé élevé, il est nécessairement démenti par les appositions frontales, dont on connaît bien aujourd'hui le fonctionnement thématique (Combettes, 1998 ; Neveu, 1998 ; 2000b). Dans le système appositif, la coalescence des constituants (apport/support) fait que l'informativité du terme détaché est dans la plupart des cas à la hauteur de celle de sa base : si le support d'une apposition frontale est en général thématique, celui d'une apposition droite (centrale ou caudale) n'est pas forcément rhématique. Si l'on renonce à associer l'ajout à l'informativité, la position frontale lui devient disponible, à condition (i) de poser la saillance (par antécédence ou non) de l'entité actancielle qui commande le système appositif, puisque la frontalité est un fait d'ordination saillanciel, (ii) d'envisager la séquence textuelle concernée comme un continuum verbal, par conséquent de prendre en compte non plus des structures phrastiques mais des structures périodiques, c'est-à-dire d'évoluer dans un cadre macrosyntaxique.

2.2. L'apport frontal comme marqueur iconique de l'accessibilité référentielle du contrôleur

Avant d'entrer dans le détail des occurrences, on rappellera quelques-unes des hypothèses d'analyse développées dans Neveu (2000b). Par distinction avec les constructions disloquées et les vocatifs instanciés (Lambrecht, 1998), tours dans lesquels le détachement fait apparaître un redoublement actanciel, le détachement appositif est marqué par une caractérisation actancielle, c'est-à-dire qu'il se constitue en expansion de postes actanciels. Dans ce type de configuration, le constituant détaché, en raison même de la prédication seconde qu'il forme avec le reste de l'énoncé, quelle que soit la nature de sa tête (adjectivale, participiale, nominale - déterminée ou non) est dans une situation syntaxique telle qu'il ne connaît aucun mode de fonctionnement référentiel. Dans cette structure, détachement et prédication seconde entraînent le blocage de tout mécanisme référentiel du segment concerné, lequel a pour fonction générale de *prédiquer* les propriétés du support (qui est instancié dans la

prédication première) et non pas de *désigner* un référent. Et ce terme descripteur forme avec son contrôleur une cellule référentielle et informationnelle qui enrichit la désignation, la complexifie en lui conférant des capacités présuppositionnelles. Mais il n'a, de lui-même, aucune aptitude à exercer la désignation. Ce qui doit conduire à renoncer à voir un fait de coréférence dans ces constructions, puisque la coréférence implique la référentialité effective de chacun des deux constituants. Que fait donc le scripteur lorsqu'il assigne une position frontale à un terme descripteur détaché de cet ordre-là ?

Voyons tout d'abord le cas des détachements postposés. Si l'on observe les deux séquences suivantes, extraites de la rubrique nécrologique du *Monde*, on note sans difficulté que le descripteur détaché (ici en italique) outre la prédication des propriétés de son contrôleur, exerce une fonction informationnelle, dans la mesure où il est à corréluer au degré de saillance (donc d'accessibilité référentielle) de son contrôleur :

- (1) FRIEDRICH GULDA, *pianiste et compositeur autrichien*, est mort d'une crise cardiaque jeudi 27 janvier, à l'âge de soixante-neuf ans (*lire page 28*). (*Le Monde*, 29/1/2000)
- (2) PIERRE PUECH-SAMSON, *compagnon de la Libération*, est mort jeudi 20 janvier à Paris à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Issu d'une grande famille oranaise, en Algérie, et officier de réserve, Pierre Puech-Samson rallie la France libre à l'automne 1940. [...] (*Le Monde*, 26/1/2000)

La position droite du descripteur signale une saillance locale faible voire nulle, donc une accessibilité référentielle des plus réduites. Le nom en capitales ne fait l'objet d'aucune introduction préalable dans le discours. Ce que vient marquer en général dans ce quotidien un carré introducteur, qui sert d'indice iconique de cloisonnement et d'ouverture référentielle, indiquant au lecteur qu'il n'a pas à chercher une quelconque antécédence de ce référent dans l'environnement linguistique. Pour ce qui est de la saillance cognitive, fondée sur des représentations partagées, ou présumées telles par le scripteur, on relève ici une ambivalence de l'univers de connaissances, puisque la

mention du décès dans le quotidien est donnée comme informative, donc pertinente pour le lectorat. Cela conduit à envisager une accessibilité référentielle minimale, en d'autres termes à envisager une existence publique de la personne décédée. Mais la position du descripteur marque également la présomption d'une faible accessibilité du référent prise en charge par le scripteur, ce qui vient corriger en quelque sorte l'effet de notoriété produit par la mention du décès. Par ailleurs, on sait que la mise en page de la rubrique « Carnet » représente de manière tout à fait explicite le degré de notoriété de la personne décédée. Le décès d'une personne tenue pour célèbre est généralement évoqué dans un article en début de rubrique, et jamais dans ce type de brèves nécrologiques. Cette mise en texte et en page de la présomption de notoriété joue donc un rôle informatif important, puisqu'elle informe les lecteurs qui ne connaissent pas la personne décédée de l'importance que d'autres lui accordent. On note ainsi à l'ouverture de ces séquences nécrologiques, mais l'observation est bien sûr extensible à d'autres types textuels, le caractère systématique de la postposition du descripteur détaché par rapport au support. Et on va voir que ce fonctionnement informationnel est largement corroboré par d'autres configurations.

Dans la séquence (3), la position frontale du descripteur détaché est à corrélérer à une forte accessibilité référentielle, à une saillance locale, qui est ici donnée à comprendre par la présence d'un anaphorique en position de support, servant de relais au contrôleur référentiel du terme en italique. L'identité du référent est fournie en début de séquence par la mention titre du Npr, qu'accompagne d'ailleurs une photographie du comédien.

(3) Julien BERTHEAU

Nationalité : Française

Né en : 1910

Notes biographiques :

Avant tout acteur de théâtre, il fait ses études au Conservatoire puis entre à la Comédie Française où il en sera un des piliers, durant de nombreuses années.

[...] (C. Dureau, *Dictionnaire mondial des comédiens*)

La séquence (4) présente également un descripteur en position frontale justifié par la saillance locale du contrôleur :

(4) Malgré mon envie de faire, pour signifier ma liberté, je continue mon chemin dans la bonne direction, sur l'avenue, parmi la foule des hommes et des femmes qui rentrent du travail. Ils ont cessé d'être insouciantes et sympathiques. Désormais, je suis persuadé que tous me surveillent. Au troisième croisement, je tourne à droite, dans une ruelle déserte et sombre.

Dépourvue de toute circulation automobile comme de voitures en stationnement, éclairée seulement de loin en loin par des réverbères désuets à la lueur jaunâtre et vacillante, abandonnée - semble-t-il - par ses habitants eux-mêmes, cette modeste rue secondaire forme un contraste total avec la grande avenue que je viens de quitter. [...] (A. Robbe-Grillet, Djinn)

L'anaphore démonstrative (« cette modeste rue secondaire ») fonctionne comme la structure anaphorique de (3). Ce qui permet de rejeter l'argument selon lequel, en raison de la présence d'un clitique en poste sujet, la frontalité en (3) serait un cas de contrainte positionnelle. La formulation toujours possible du support par un SN anaphorique, qui autoriserait une position droite du descripteur, montre que la frontalité est bel et bien ici un fait informationnel. (4) montre aussi le rôle crucial joué par la démarcation graphique. Car s'il est vrai que le descripteur en italique manifeste une double possibilité de rattachement incidentiel (vers la gauche comme vers la droite), puisque l'on a affaire au développement du même référent (« une ruelle déserte et sombre », à gauche, « cette modeste rue secondaire », à droite), il est également vrai que c'est la démarcation graphique (donc la frontalité, liée au changement de paragraphe) qui permet de réaliser l'incidence avec un constituant thématique (« cette modeste rue secondaire ») et non pas avec un constituant rhématique (« une ruelle déserte et sombre »). Eu égard au fait que dans ce type de configuration syntaxique (la caractérisation actancielle détachée) apport et support forment une sphère actancielle référentiellement insécable dans laquelle les deux constituants sont en quelque sorte en

coalescence, on comprend à lire (4) que la frontière graphique à laquelle est subordonnée la frontalité a ici pour fonction de transformer une place en position informationnelle. A cet égard elle ne peut être tenue pour une démarcation aléatoire.

Les séquences (5) et (6) sont deux exemples de compactage référentiel :

(5) Non loin de la lisière le berger, son livre sur les genoux, relève parfois le nez pour surveiller son troupeau et faire un signe au chien puis se replonge dans sa lecture. *Vieux livre trouvé chez un brocanteur*, un cerveau d'aujourd'hui y serait mal à l'aise tant les matières s'entremêlent, commentaires sur telle oeuvre de Virgile, développements sur les travaux agrestes, rapports plus ou moins obscurs avec tel passage des Evangiles, considérations sur la physique, la médecine et la philosophie de l'époque, citations en latin que le berger ne saurait traduire. Des gravures aussi dont l'une est reprise tout au long de l'ouvrage avec des détails qui diffèrent et intriguent l'attentif, il les examine longuement. (R. Pinget, *L'Apocryphe*)

(6) La maison des remparts est ancienne et devait faire partie d'un ensemble plus important dont il reste des vestiges à proximité, une tour en ruine, propriété du maire qui cherche à la vendre, et des écuries transformées aujourd'hui en garages.

Demeure seigneuriale autrefois, l'hypothèse serait attestée pour certains par un motif gravé sur le fronton de la porte d'entrée mais que l'usure de la pierre ne permet plus d'assimiler à des armoiries. Peut-être n'était-ce que la décoration fantaisiste d'une maison bourgeoise. (R. Pinget, *L'Apocryphe*)

(5) est un cas d'appariement asymétrique, où l'incidence indirecte entre les appositifs est repérable au fait que le référent de la base actancielle est reporté obliquement sur un morphème pronominal en fonction de circonstant, au lieu d'être représenté en poste sujet, comme c'est le cas dans les appariements standard. Quant à (6), c'est un exemple intéressant de condensation syntacticosémantique puisque le support anaphorique (« l'hypothèse ») extrait une propriété du segment détaché. Ce qui rétroactivement le

resémantise en lui conférant une valeur polyphonique (la propriété « demeure seigneuriale autrefois » est tout à la fois une caractéristique du référent et un point de vue sur ce référent).

On voit bien à ces constructions que dans le domaine référentiel, la frontalité ne semble pas avoir d'autre fonction que de marquer, de manière parfois redondante, une présomption d'accessibilité. Ne pouvant à elle seule indexer la saillance du contrôleur elle se trouve généralement engagée dans un mécanisme de continuité de topique, auquel elle contribue mais indirectement puisque l'apport détaché n'est pas dans une position syntaxique référentielle.

On va relever dans les séquences suivantes des exemples intéressants confirmant ce fonctionnement informationnel de la frontalité :

(7) Gardien d'enfant

Véritable animal de compagnie en métal, le Cyberdog de Nikko aboie, grogne, réclame à manger, balance la tête, remue les mâchoires... [...] (*Le Monde interactif*, 26/1/2000 : le texte est illustré par une photo du jouet)

(8) Tardi et

la modernité

Né en 1946 à Valence, Jacques Tardi est actuellement l'un des maîtres incontestés du neuvième art. [...] (*Le Figaro, Angoulême 2000*, 26/1/2000 : le texte est illustré par une vignette extraite du dernier album)

(9) *Sitôt nommé président de la Cour suprême à la place du haut magistrat Saeed*

uz Zaman Siddiqui, qui refusait de prêter serment devant le général Pervez Musharraf, nouvel homme fort du Pakistan, le juge Irshad Hassan Khan a prêté serment. (*Le Monde*, 29/1/2000)

(10) Otan : de la patience et des bombes

[...]

Chassé de Pristina, le quotidien « Koha Ditore » renaît en Macédoine (*Le Monde*, 27/4/99 : titres de première page)

Dans tous ces cas on observe un détachement frontal associé à un support qui est cette fois-ci référentiellement autonome. Or, il est paradoxal de voir figurer dans un même énoncé et dans une même sphère actancielle, un marquage de forte accessibilité référentielle (l'apport en site frontal) et un marquage de saillance nulle ou faible (le support formé d'une description définie complète). En fait on observe que dans ces séquences, à l'exception de (9), le contrôleur du segment détaché, bien qu'en fonctionnement autonome en position de support, a déjà été introduit dans le texte, linguistiquement et parfois même iconiquement lorsque le texte s'accompagne d'une illustration. C'est donc une fois encore la saillance locale qui justifie la frontalité. On voit ainsi se confirmer ce qui a été dit à propos de (1) et (2), au sujet de l'évitement systématique de la frontalité en cas d'accessibilité zéro du contrôleur. La séquence (9), qui pourrait apparaître comme un flagrant contre-exemple, est une brève comique dans laquelle on donne à comprendre que le rédacteur n'a pas pris en compte la valeur pragmatique de la frontalité, et qu'il a commis un texte quasi ininterprétable, présentant comme accessible un référent opaque. En apparence tardivement conscient de la chose, le rédacteur a d'ailleurs fait passer la plupart des noms en gras comme pour en faciliter le repérage dans la séquence. Quant à (10), il s'agit d'un titre de première page, situé au-dessous d'un article intitulé « Otan : de la patience et des bombes », où se manifeste une tension entre deux univers de connaissance, fréquente dans l'écrit journalistique contemporain. La frontalité de l'apport indexe l'univers du connu (« on en parle ») : le segment détaché évoque la guerre au Kosovo, qui fait l'essentiel de l'actualité du quotidien, et qui est introduite dans la mémoire discursive par le titre principal de la première page. La présomption d'accessibilité référentielle du contrôleur est donc ici marquée tout à la fois par antécédence et par connaissance partagée. La description définie du support indexe, quant à elle, l'ajustement informatif indispensable à ces représentations mentales préalables, et la nécessité d'un contrôleur actanciel explicite et non ambigu. Si l'on en vient ainsi à introduire dans le discours comme connu, un actant

qui pour la grande majorité des lecteurs français ne l'est vraisemblablement pas (*le quotidien « Koha Ditore »*) c'est qu'il s'agit moins, au plan communicationnel, de pointer sur un référent que d'évoquer, voire de construire, un espace cognitif consensuel.

Conclusion

Si pour décrire les faits qui viennent d'être évoqués, et afin de maintenir au plan sémantique l'unité de la fonction d'apposition, on recourt à la notion d'ajout, laquelle est profondément subordonnée à la spatialisation du discours et à la démarcation graphique, on doit nécessairement renoncer à prendre pour seul champ d'observation le cadre microsyntaxique. Puisque c'est l'espace phrastique, par ses frontières graphiques, qui définit la frontalité, réduisant du même coup la pertinence de la notion d'ajout pour ce type de détachement, il faut ouvrir l'analyse à des entités informationnelles qui entretiennent avec l'environnement des relations sémanticopragmatiques de présupposition et d'inférence. Seul ce cadre ouvert au discours est susceptible de faire apparaître l'antériorité référentielle (avérée ou présumée) de l'actant contrôlant le système appositif, et donc de valider le processus d'adjonction à l'ouverture. En cela la notion d'ajout, appliquée à l'apposition frontale, peut aider à revoir la question des niveaux d'analyse des constructions détachées.

Franck NEVEU

Université Paris VII

Bibliographie

ARNAULD A. & NICOLE P., 1662-1683, *La Logique ou l'art de penser*, Paris, réédition Flammarion, coll. « Champs », 1970.

BALLY C., 1950 (3^e édition), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke, première édition 1932.

- BARATIN M., 1989, *Naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, Editions de Minuit, 1989.
- BEAUZÉE N., 1782, article « Apposition », *Encyclopédie méthodique - Grammaire et Littérature*, Paris, Panckoucke, tome premier; *Archives de la linguistique française*, Centre d'étude du français moderne et contemporain - C.N.R.S. Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (coll. de documents relatifs à la langue française, publiés entre 1500 et 1900).
- COLOMBAT B., 1993, *Les Figures de construction dans la syntaxe latine (1500-1780)*, Louvain-Paris, BIG, Peeters, 1993.
- COMBETTES B., 1998, *Les Constructions détachées en français*, Paris, Gap, Ophrys, 1998.
- DU MARSAIS C. C., 1729-1756, *Les Véritables principes de la grammaire et autres textes*, Paris, réédition Fayard, coll. « Corpus des oeuvres de philosophie en langue française », 1987.
- FONTANIER P., 1821-1830, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1968.
- FORSGREN M., 1991, « Eléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française », *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Université de Trèves 1986, II, Linguistique théorique et linguistique synchronique, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 597-612.
- FURUKAWA N., 1996, *Grammaire de la prédication seconde - Forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.
- GIRARD abbé G., 1747, *Les Vrais Principes de la langue française*, Paris, réédition en fac-similé, Genève, Droz, 1982.
- LAMBRECHT K., 1998, « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues*, n° 1, septembre 1998, p. 34-45.
- MÉLIS L., 1988, « La prédication seconde : présentation », *Travaux de Linguistique*, n° 17, 1988, p. 7-12.
- NEVEU F., 1998, *Etudes sur l'apposition*, Paris, Honoré Champion, 1998.

NEVEU F., 2000a, « L'apposition : concepts, niveaux, domaines », *Langue française*, n° 125, février 2000, p. 3-17.

NEVEU F., 2000b, « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue française*, n° 125, février 2000, p. 106-124.

ROSIER I. (éd.), 1988, *L'Héritage des grammairiens latins, de l'Antiquité aux Lumières*, Louvain-Paris, BIG, Peeters, 1988.